



Chien crabié qui pèdi so laquio

Fables en créole guyanais (1869)



Pépite



« Indigènes de Cayenne » ; gravure d'Edouard Riou extraite de Frédéric Bouyer, *La Guyane française : notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863*, Paris, Hachette, 1867, p. 103.
Permalien : <http://www.manioc.org/images/HASH011bee7cba58c06d0a5595e1>.

Propos liminaire

Pendant deux siècles d'esclavage, le créole guyanais, né de l'entrechoquement de langues africaines et européennes, a évolué, s'est enrichi, a pris ses marques linguistiques, sans que nous ne puissions aujourd'hui en connaître les détails précis.

Un premier mouvement d'écriture du créole guyanais se fait sentir dans le Cayenne des années 1830-1870 ; c'est à cette même époque qu'en Martinique est édité à Fort-de-France le recueil de fables en créole *Les Bambous*. Ce mouvement est porté par quelques personnalités lettrées.

Publiée en 2017, la thèse d'Evelyn Wiesinger sur le marqueur ancien « la » en créole guyanais fait l'état de la question : les textes anciens ne se comptent pas en pages, mais en mots.

Toute nouvelle découverte d'un texte manuscrit ou imprimé peut donc augmenter de manière substantielle le corpus. Dans l'état actuel des recherches, moins de 25 textes antérieurs au roman *Atipa. Roman guyanais* d'Alfred Parépou (1885), nous sont parvenus. C'est dire le peu de matière sur laquelle les spécialistes peuvent appuyer leurs analyses !

Fables publiées en 1869 dans la Feuille de la Guyane française : de (presque) nouveaux textes

De mai à juillet 1869 paraissent pour la première - et dernière - fois dans la *Feuille de la Guyane française*, périodique officiel imprimé à Cayenne, cinq fables en créole guyanais, non signées.

Trois ans plus tard, en 1872, paraît à Antibes sous la direction d'Alfred de Saint-Quentin une *Introduction à l'histoire de Cayenne*, suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole et d'une *Étude sur la grammaire créole*.

On y retrouve les fables publiées en 1869, *Chouval ké milé*, *Kanari ké chouguiè*, *Tig ké piti mouton*, *Chien-krabié qui pédi so lakio*, *Dé chat ké makak*, auxquelles s'ajoutent sept autres textes : *Nèg*, *Inguien ké Blang* ; *Léko* ; *Chien ké chat* ; *Sigal ké froumi* ; *Chien-krabié ké kromou* ; *Krapo* ; *Néné Toto*.

Alfred de Saint-Quentin (1810-1875) explique dans son épilogue et ses notes que, déjà à son époque, « les anciens documents imprimés en créole sont bien peu nombreux et sont introuvables aujourd'hui ». Les frères d'Alfred de Saint-Quentin, Eugène (1806-1841) et Édouard (1802-1865), s'étaient adonnés à l'écriture de fables, contes et romances à la manière de fabulistes européens ou à partir d'histoires entendues lors de veillées organisées par des esclaves ou des « gens de couleur libres » de leur entourage.

Sans tenir compte de la graphie, les textes de 1869, à première lecture, sont proches de ceux publiés en 1872, mais présentent néanmoins des différences lexicales ponctuelles voire des variations plus étendues.

Les fables de 1869 sont reproduites fidèlement sans aucune modification.

Bibliographie indicative

Clamorgam (Félix), « Cayenne, au daguerréotype », dans Gréhan (Amédée) (dir.), *La France maritime*, Paris, Libraires-éditeurs Pilout et C^{ie}, tome 4, 1842, p. 287-294.

Marbot (François Achille), *Les Bambous. Fables de La Fontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur*, Martinique, Fort-de-France, Librairie Frédéric Thomas, éditions de 1846, 1860 et 1869.

Permalien : ark:/12148/bpt6k54261407 ; ark:/12148/bpt6k54240082.

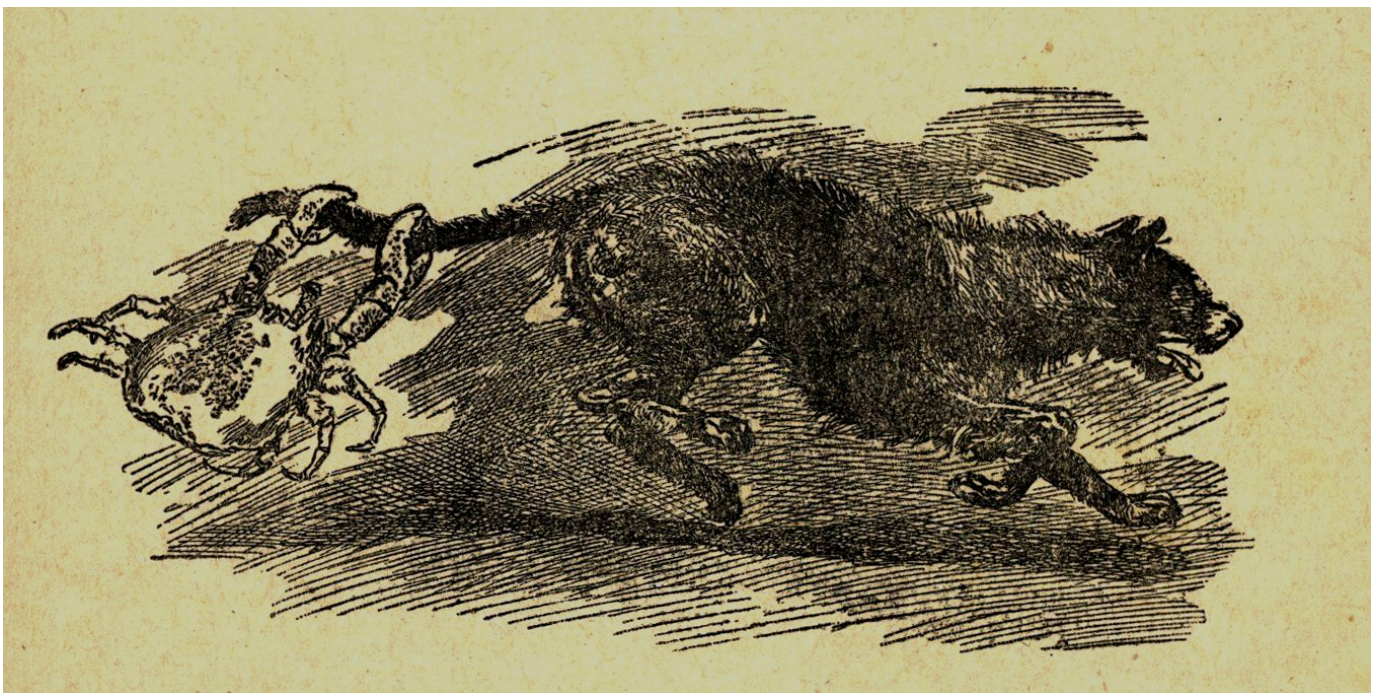
Paréou (Alfred), *Atipa. Roman guyanais*, Paris, Librairie Auguste Ghio, 1885, 1 vol. (227 p.).

Saint-Quentin (Alfred) (dir.), *Introduction à l'histoire de Cayenne suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole avec la traduction en regard, notes et commentaires [...]. Étude sur la grammaire créole [...]*, Antibes, Imprimerie J. Marchand, 1872, 1 vol. (208 p.).

Permalien : ark:/12148/bpt6k82939m.

Wiesinger (Evelyn), *Le syntagme nominal en créole guyanais : une étude synchronique et diachronique du marqueur LA*, Hamburg, Buske, 2017, 1 vol. (XI + 501 p.).

Chien crabié qui pèdi so laquio...



Extrait de Georges Haurigot, *Contes nègres : souvenirs de la Guyane française* (1933) ; illustration de Carey.

Permalien : <http://www.manioc.org/patrimon/HASH010a4e61ff7aba776b0c90e0>.

CHIEN CRABIÉ QUI PÈDI SO LAQUIO

Chien crabié qui pèdi so laquio

Fable imitée de La Fontaine

A foss crab' troumenté laquio di chien crabié,
So laquio la malad' jouck li vini tombé,
Mo pòv' crabié rhonté ! li ka séré so cor ;
Mé rass' la trop maliss', zott' couté so palor.
Oun' jou tout' so nation té semblé la gnamant,
Li proche sans virer, li assi tout dous'ment :
« Chai compagné, diti, mo woulé palé zot',
Oun lamod' nous gagné qui paraît' mo trop sot' !
Qui ça nous tout' ka fait ké oumichant laquio,
Ka trainé la labou, ka trempé la dilo ?
Mo bien sé pou prend crab' li paraît' maniè bon,
Mé li gain so soufrans ! mo pi mior bâton.
Bon Dié baill' nous bêt' là pou gâté tout' nous rass',
Dipi crab' touché li, nous ka fai la grimass',
Li pas bon pou a rien, li pas fait nous joli !
Tin ! si zott' couté mo, nous tout' wa coupé li ! »
Oun vié papa crabié qui té ka couté ça,
Gadé li la so oueil, ator di li comça :
« Nous tendé to réson, mé montré nous to do,
Tout' moun' woua sé pouk-fai to so rahi laquio ! »
Quant crabié tendé ça, li té voudreit mourir,
Yé rélé lassou li jouk li bligé courir.

Tant di moun' ka fai chia lassou qui choz' qui chouit,
Et si yé té pouvé yé té wa pren' tout' suit' ¹.

A comparer avec la version d'Alfred de Saint-Quentin et sa traduction, publiées en 1872².

Chien-kraabié ki pèdi so lakio

Dolo

A fòs krab troumanté lakio di chien-kraabié,
So lakio-la malad jouk li vini tombé ;
Mo pov kraabié ronté, li ka-séré so kò,

Le chien-crabier qui a perdu sa queue

Fable

Les crabes avaient tant torturé la queue d'un chien-crabier
Qu'elle devint malade au point qu'elle tomba ;

¹ Archives territoriales de Guyane, *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1869, p. 4.

² Alfred de Saint-Quentin 1872, p. 66-69.

Mé ras-la tro malis : zòt kouté so palò.

Oun jou tout so nachon té-sanblé là gnaman,
Li proché san viré, li asi tou dousman.
« Chè kopagné, diti, mo oulé palé zòt
Oun lamòd nou gagné ki parèt-mo tro sòt.

Kisa, nou tout ka-fè ké oun michan lakio
Ka-tréné là labou, ka-tranpé là dilo ?
Mo ben sé, pou pran krab, li parèt maniè
bon,
Mé li guen so soufrans : mo pimignò baton.

Bonguié bay-nou bèt-là pou gaté tout nou
ras ;
Dipi krab touché-li nou ka-fè lagrimas ;
Li pa bon pou arien, li pa fè nou joli ;
Ten ! si zòt kouté-mo nou tout wa-koupé-
li. »

Oun vié papa krabié, ki té-ka-kouté sa,
Gadé-li là so wéy atò dili konsa :
« Nou tandé to rézon, mé montré-nou to
do ;
Tout moun wa-sé poukfè to so rahi lakio. »

Mo pov krabié ronté, li té-oudrèt mourir ;
Yé rélé lasou-li jouk li blijé kouri.
*Tan di moun ka fè chia lasou dé choz ki
chwit,
É si yé té pouvé yé té-wa-guen touswit.*

Mon pauvre crabier était honteux et se cachait,
Mais il était d'une race pleine de finesse : écoutez sa
ruse.

Un jour que sa nation s'était rassemblée dans les bois,
Il s'approcha sans se retourner et s'assit à petit bruit.
« Chers compagnons, dit-il, je veux vous entretenir
D'une mode que nous suivons et qui me paraît bien
ridicule.

Que faisons-nous tous avec une mauvaise queue
Qui traîne dans la boue et trempe dans l'eau ?
Je sais qu'elle semble de quelque utilité pour prendre
des crabes,
Mais son usage est douloureux, je préfère me servir
d'un bâton.

Le Bon dieu nous a fait ce triste cadeau pour défigurer
notre race ;
Nous faisons la grimace dès que les crabes la
touchent ;
Elle ne sert à rien, ce n'est pas un ornement ;
Tenez ! si vous m'en croyez, nous la couperons tous. »

Un vieux père crabier qui écoutait ce discours
Le regarda dans le blanc des yeux et lui dit :
« Nous avons entendu tes arguments, mais montre-
nous ton dos ;
Tout le monde comprendra alors pourquoi tu détestes
tant la queue. »

Notre pauvre crabier, tout honteux, aurait voulu
rentrer sous terre ;
On le hua tellement qu'il fut obligé de s'enfuir.
*Bien des gens font fi des bonnes choses,
Et, s'ils le pouvaient, ils en useraient tout de suite.*

TIGU' KÉ PITI MOUTON

L'accueil favorable fait à la fable en créole, insérée dans la *Feuille* du 29 mai dernier, nous engage à en publier d'autres.

Il ne faut pas oublier que ces imitations du fabuliste populaire datent de plusieurs années déjà, que beaucoup de locutions usitées alors ont été modifiées depuis par le temps ou l'introduction d'éléments étrangers.

Enfin, l'orthographe adoptée est toute de convention. Il n'existe pas de grammaire pour le créole guyanais.

Tigu' ké piti mouton

Fable

Piti mouton té ka lavé
La di l'eau clair' kou di l'eau roche ;
La di l'eau là tigu' rivé.
Tigu' jou' là té malagoche,
Et li té pas jamais pouvé
Tiembé viand' pou' so douj'né.
Li té faim et li té colère.
Li di piti mouton comm' ça :
« Gadé ki côté to fica !
To pas voir ça mo la rivière !
Fouingu' ! mo coquin, pou' quou faire
To fronté ka lavé la là ? »
Piti mouton répond' chè maîte,
Gadé comment ça pouvet' ête
Qui mo ka gaté ou di l'eau,
Pis qui ça ou qui pi là haut. »
Tigu' rélé : Annou touè traîte ?
Mankanki ! mo même ké to !
Songé ça cont' to fair' pour mo,
Là beau temps di l'anné' dernière !
- Chè maîte, là beau temps passé,
Comment ça té oua pouvé faire,
D'abord lo' là mo pas té né.
- Si ça pas to, ça to grand frère !
- Mo pas gagné ; - Ça to maman,
Si ça pas li, ça to gangan.
Mo ben savé la zot' race,
Si zot' té gu'in l'esprit kou blan',
Zot té oua bail' nous la chasse ;
Jordy là ça to mo tiembé,
Ça lassous to mo ké vangé.
To tendé ! – Là li couri vite,

Tiembé piti mouton ké dents.
Li rhalé li la dans niamants,
Kaba li caguia li tout' suite.

Ça ka montré moun' qui pi fort
Pas jamais pouvé gagné tort³.

A comparer avec la version d'Édouard de Saint-Quentin et sa traduction publiées en 1872. Alfred de Saint-Quentin précise dans une note : « Cette fable, imitée du *Loup et l'Agneau* de Lafontaine, est d'une naïveté charmante en créole. Ce fut la première que mon frère aîné (mort à Cayenne en 1865) composa après les chansons enfantines qui suivent. Il doit être considéré comme le véritable créateur de la poésie créole. Il a laissé un certain nombre de pièces légères en vers français, qui sont loin d'être sans mérite et qui brillent surtout par la verve et l'esprit⁴. »

Tig ké piti-mouton
Dolo

Piti-mouton té-ka-lavé
Là dilo klè kou dilo ròch.
Là dilo-la tig rivé.
Tig, jou-la, té malagòch
É li té pa jamen pouvé
Trapé viand pou li manjé ;
Li té-fen é li té-kolè.
Li di piti-mouton konsa :
« Gadé ki koté to fika ?
To pa wè sa mo larivière ?
Fweng ! mo koken, sa poukoufè
To fronté ka lavé la-là ? »

Piti-mouton répond : « Chè mèt,
Gadé ki sa pa pouvé-tèt
Ki mo ka-gaté ou dilo,
Pis ki sa ou ki pi laro. »

Tig rélé : « Kawka twè ! trèt !
Mankanki !... Mo mèm ké to ?
Chonjé sa kont to fè pou mo
La botan di lané dègniè ! »

« - Chè mèt, la botan pasé,
Kouman mo té-wa-pouvé fè,
Dabo tan-la mo té pa né ? »

« - Si sa pa to, sa to gran frè ! »
« - Mo pa gagnen ! »

Le tigre et l'agneau
Fable

Un agneau se baignait
Dans un ruisseau limpide comme l'eau sortant du rocher.
Un tigre survint près de ce ruisseau.
Ce jour-là il avait été maladroit
Et il n'avait jamais pu
Attraper le moindre gibier pour le dévorer ;
Il était affamé, il était furieux.
Il dit à l'agneau :
« Sais-tu où tu te trouves ?
Ignorez-tu que cette rivière est à moi ?
Dis-moi, drôle ! comment se fait-il
Que tu aies l'audace de t'y baigner ? »

L'agneau répondit : « Cher maître,
Considérez qu'il est impossible
Que je trouble votre eau,
Puisque c'est vous qui êtes au haut du courant. »

Le tigre hurla : « Tais-toi ! traître !
Chétif !... Tu te compares à moi ?
Rappelle-toi tous les mensonges que tu as débités sur moi
A la belle saison dernière ! »

« - Cher maître ! à la belle saison dernière,
Comment l'aurais-je fait,
Puisque je n'étais pas né ? »

« - Si ce n'est toi, c'est ton frère aîné ! »
- Je n'en ai point ! »

³ Archives territoriales de Guyane, *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1869, p. 3.

⁴ Alfred de Saint-Quentin 1872, p. 72-75 ; note 32, p. 204.

« - Sa to manman !
Si sa pa li, sa to gangan ;
Pas mo ben savé, là zòt ras,
Si zòt té guen léspri kou blang,
Zòt té-wa-bay-nou lachas.
Jodi-la sa to mo kontré,
Sa lasou to mo k'é vanjé !
To tandé ? »
Là li kouri vit,
Trapé piti mouton ké dan,
Li ralé-li landan gnaman,
Li kayakaya-li touswit.

Sa ka prouvé moun ki pi-fò
Yé pa jamen pouvé guen tò.

« - Alors c'est ta mère !
Si ce n'est pas elle, c'est ta grand-mère ;
Car, je le sais bien, dans votre race,
Si vous aviez de l'intelligence comme les blancs,
Vous nous donneriez la chasse.
Aujourd'hui c'est toi que je tiens,
Et c'est sur toi que je vais me venger !
Tu comprends ? »
Alors il s'élança,
Saisit l'agneau avec ses dents,
L'entraîna dans les halliers
Et le mit immédiatement en pièces.

Cela prouve que le plus fort
Ne saurait jamais avoir tort.

CHOUGUIER' KÉ CANARI

Chougier' ké canari

Chougier' oun jou' vini colère,
Di fica la so di fé ;
Li coumencé ka babillé
Ké canari so compère
Envant moun di caz' lévé.
Ka dir' : gadé nous misère !
Nous toujou' l'endans cherbon,
L'endans cend', l'endans poussière.
Là difé ! tout ça pas bon !
Chè' comper' annous marron ?
Canari repond' : coumère,
Ou ka joué, si mo soti,
Ma cassé piti-piti.
Mo la peau fait' ké la terre
Li pas ké pouvé tiembé.
Laiissé mo là mo coté,
Ou qui dou ça ou zaffaire.
Pati, bonjour, bonne santé !
Chougier' dit : Ah'houa ! compère,
Ess' mo pas kà là ké to,
Pou' mo défend' to la po.
Na maché toujou' tout proche,
Si nous contré quèque roche,
Quèque bois, quèque chico,
Ma cassé yé ké mo do'.
Canari crair ça, pauv' guiabe ;
Li quitté so embas tabe,
Ralé so cor là la ri.
Chimin té pas bon, chouguière,
Té ka maché magnière-magnière,
Jouqu' li costé canari
Qui cassé tourné frifri !
Zot' vouè li, lassou la terre,
Quand moun' gagné zaffai pou' faire
Si li bésouin copagnie,
Faut li prend so galité ;
Sans ça l'a gagné misère
Et toujour' s'a rivé li,
Ça qui rivé canari.
Oua di mouin : canari bête !

Eh non ! pas derrière zami
Qui crabe pédi so tête⁵ !

A comparer avec la version publiée par Félix Clamorgam en 1842.

Félix Clamorgam (Cherbourg, 1804-1861), commis de la marine de 1^{re} classe, séjourna en Guyane de 1836 à 1838, où il exerça les fonctions de secrétaire-archiviste du gouvernement, puis fut chargé du détail du Magasin général et du service administratif de Mapa. Un congé de convalescence le fit retourner définitivement en France.

En 1842, il signe un article dans *La France maritime*, ouvrage dirigé par Amédée Gréhan, qui contient l'un des premiers textes littéraires imprimés en créole guyanais : une fable inspirée de Jean de La Fontaine⁶.

Canari ké chouguiè

Chouguière ouun jour trouvé colère
Di fica la so fouyer ;
Li c'mencé ka babiller
Ké canari, so compère
Anvant mounde di cas' levé,
Ka dir : gadé nous misère
Nous toujours landans cherbon,
Landans cend', landans poussière,
La di fé... Tout ça pas bon,
Cher compère, anou marron ?
Canari répond : Coumère,
Vous ka joué, si mo soti,
Mo cassé pitit pitit
Mo la peau fait' ké la terre
Li pas ka pouvé quiembé.
Laisé mo là mo coté,
Vous qui dour, ça vous z'affaire ;
Parti, bon jour, bonn' santé.
Chouguier' dit : Anwan, compère,
Est-ce mo pas ka là ké to
Pour mo defend' to la peau ?
N'a marché toujours tout proche ;
Si nous contré quèque roche,
Quèque bois, quèque chicots,
M'a cassé yé ké mo dos.
Canari, crair' ça, pau' guiabe ;
Li soti d'en bas so table,
Rhalé so corps là la ri.

Le canari et la chaudière

La chaudière un jour se mit en colère
De rester dans son âtre ;
Elle se prit à babiller
Avec le canari, son compère,
Avant que les gens de la maison fussent levés,
Disant : Voyez notre misère,
Nous sommes toujours dans le charbon,
Dans la cendre, dans la poussière,
Dans le feu... Tout cela m'ennuie,
Cher compère, évadons-nous !
Le canari répond : Commère,
Vous plaisantez, si je sors,
Je serai brisé en mille morceaux.
Ma peau est faite avec de la terre
Elle ne pourra pas résister,
Laissez-moi dans mon coin,
Vous qui êtes dure, c'est votre affaire ;
Partez, bonjour, bonne santé.
La chaudière dit : Ah ! bah ! compère,
Est-ce que je ne serai pas là avec toi
Pour défendre ta peau ?
Nous marcherons toujours près l'un de l'autre :
Si nous rencontrons quelque pierre,
Quelque bois, quelque chicot,
Je les casserai avec mon dos.
Le canari crut cela, le pauvre diable ;
Il sortit de dessous sa table,
Traîna son corps dans la rue.

⁵ Archives territoriales de Guyane, *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1869, p. 3.

⁶ Clamorgam 1842, p. 293-294.

Chimin tè pas bon, chouguière
 Ka marché manier' manière,
 Jousqu' li costé canari,
 Qui cassé torné fri-fri.
 Z'aut' vouair li ? La sous la terre
 Lors mound' voulé fair' z'affaire,
 Si li bésain compagné,
 Faut li prend so galité,
 Sans quouai la gagné misère
 Et toujours l'a rivé li
 Ça qui rivé canari.

Le chemin était mauvais ; la chaudière
 Marchait en tricotant
 De telle sorte qu'elle aborda le canari,
 Qui fut brisé et réduit en poussière.
 Voyez-vous cela ? Sur la terre
 Quand quelqu'un veut entreprendre une chose,
 S'il a besoin d'un associé,
 Il doit prendre des gens de sa sorte,
 Autrement il se trouvera dans la peine,
 Et il lui arrivera toujours
 Ce qu'il en advint au canari.

A comparer également avec la version d'Édouard de Saint-Quentin et sa traduction, publiées en 1872⁷.

Kanari ké chouguiè
Dolo

Oun jou chouguiè trouvé kolè
 Di fika là so fouyé ;
 Li koumansé ka babié
 Ké kanari, so konpè ;
 Avan moun di kaz lévé,
 Ka-di : « Gadé nou mizè !
 Nou toujou landan cherbon,
 Landan sand, là lapousiè,
 Là difè : tout sa pa bon.
 Chè konpè, anou maron ! »

Kanari répond : « Koumè,
 Ou ka-joué ! Si mo soti,
 M'a kasé piti-piti.
 Mo lapo fèt ké latè,
 Li p'ka jen pouvé kienbé ;
 Lésé-mo là mo koté.
 Ou ki dou, sa wòt zafè ;
 Ou pati, kouraj ! aguié ! »

Chouguiè di : « Awa ! konpè,
 Es mo-mèm pa la ké to
 Pou mo défand to lapo ?

Le pot de terre et la marmite
Fable

La marmite un jour sa fâcha
 D'être confinée au foyer ;
 Elle se mit à déblatérer
 Avec le pot de terre, son compère ;
 Avant qu'on fut levé dans la maison,
 Elle dit : « Voyez notre misère !
 Nous sommes toujours dans le charbon,
 Dans la cendre, dans la poussière,
 Dans le feu : tout cela est triste.
 Cher compère, échappons-nous ! »

Le pot de terre lui répondit : « Ma commère,
 Vous plaisantez ! Si je sors d'ici,
 Je serai brisé en mille morceaux.
 Ma peau est faite de terre,
 Elle ne saurait résister à rien ;
 Laissez-moi dans mon coin.
 Pour vous, qui êtes solide, c'est une autre affaire ;
 Partez, bonne chance ! adieu ! »

La marmite lui dit : « Allons donc ! compère,
 Ne suis-je pas avec toi
 Pour garantir ta peau ?

⁷ Alfred de Saint-Quentin 1872, p. 78-83 ; note 33, p. 204 : « Cette fable, imitée de Lafontaine, contient dans le texte créole plusieurs idiotismes intraduisibles. ».

N'a maché toujou tou proch ;
É si nou kontré ké roch,
M'a kasé-yé ké mo do. »

Kanari kré sa, podiab ;
Li soti anba so tab,
Ralé so kò là lari.
Chimen té pa bon ; chouguiè
Ka-maché magnè-magnè,
Jouk li kosté kanari,
Ki kasé torné frifri.

Zòt wè-li : lasou latè,
Kan moun envi fè zafè,
Si li benzwen kopagné,
Fò li pran so galité ;
Sankwè li wa-guen mizè,
É toujou l'a rivé li
Sa ki rivé kanari.

Nous marcherons toujours tout près l'un de
l'autre ;
Si nous rencontrons quelque caillou,
Je le briserai avec mon dos. »

Le pot de terre crut cela, le pauvre diable ;
Il sortit de dessous la table
Et se traîna dans la rue.
Le chemin était difficile ; la marmite
Marchait cahin-caha,
Si bien qu'elle heurta le pot de terre,
Qui fut brisé en mille morceaux.

Songez-y bien : dans ce bas monde,
Lorsque vous entreprenez quelque chose,
S'il vous faut un compagnon,
Associez-vous à votre égal ;
Autrement vous en souffrirez,
Et toujours il vous arrivera
Ce qui est arrivé au pot de terre.

MILÉ KÉ CHOUVAL

Milé ké Chouval

Fable

Oun jou' pou' fai so voyage,
Oun' blang' sous-l'-vent té méné,
Oun milé pou' prend bagage,
Oun chouval pou' li monté.

Milé la vini malade,
Ké so bagage la so do ;
Li prié so camarade,
Pour li idé li moço.

Chouval répond li : compère
Mo crè ça joué to ka joué :
To bagage ça to zaffaire
Mo guain la sell pou' poté.

Milé ké tout' so souffrance,
Ka tombé tou-lor tou-lor,
So mait' bat' li sans patience,
Jouqu' li couché pou la mor'.

C'èqu' ator, bagage, la selle,
Mon chouval bligé prend' tou,
Jouqu yé maré ké ficelle
La peau milé pa' lassou⁸.

A comparer avec la version d'Alfred de Saint-Quentin et sa traduction, publiées en 1872⁹.

Chouval ké milè

Dolo

Oun jou, pou fè so voyaj,
Oun moun soulvan té-méné
So milè pou pran bagaj,
So chouval pou li monté.

Le cheval et le mulet

Fable

Un jour, pour faire sa route,
Un habitant de sous le vent avait amené
Son mulet pour porter le bagage
Et son cheval pour le monter.

⁸ Archives territoriales de Guyane, *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1869, p. 4.

⁹ Alfred de Saint-Quentin 1872, p. 56-59 ; notes 27-28, p. 202.

Milè-la vini malad,
Ké tout bagaj là so do,
Li priè so kamarad
Pou li hidé li moso.

Chouval répond-li : « Kompè,
Mo krè sa joué to ka-joué ;
To bagaj sa to zafè,
Mo guen lasèl pou poté. »

Milè soufri so soufrans ;
Yé ké baton lasou-li,
Jouk oun jou lasou sab-lans,
Li kouché long pou mourir.

Sèk, pou larestan voyaj,
Mo chouval blijé pran tou,
Mèt, ké lasel, ké bagaj,
Ké lapo milè lasou.

Le mulet tomba malade
Avec toute sa charge sur le dos
Il pria son compagnon
De le soulager un peu.

Le cheval lui répondit : « Compère,
Je crois que tu plaisantes :
Le bagage est ton affaire,
Moi j'ai la selle à porter. »

Le mulet supporta sa souffrance
Et on l'assommait de coups,
Jusqu'au jour où, sur les sables du bord de la mer,
Il se coucha pour mourir.

Alors, pour le reste du voyage,
Le cheval dut tout porter,
Le maître, la selle, le bagage
Et la peau du mulet par dessus.

CHAT' KÉ MACAQ

Chat' ké macaq

Fable

Dé chat té guin moço fromaj',
Lò pou patagé yé bagaj',
Yé guin dibri, yé pas d'acò ;
Pou montré qui moun' qui guin tò,
La tribinal macaq yé maché pou plaidé.
Macaq, ké linet' la so né,
Ké boné la so tèt, ké rob' nouai la so do,
Coupé fromaj', fè dé moço.
Lò li mété yé la balans'.
« Ayo ! diti, mo pa guin chans' !
A couman don mo fè ? bò di dret' pi pesan !
M'a tiré moço ké mo dan ! »
Là, li modé fromaj' jouk li valé gro bi.
Bò di dret' vini trop piti.
« Wé-wé ! diti, mo malagoch !
Zot' gadé ! ça bo di goch
Qui pi gro ! »
La mèm' li valé bon moço.
Nou dé chat', ké ouëil chô, ka gadé yé fromaj' ;
Yé pè misè, yé vini saj' ;
Yé coumencé rélé : « Macaq ! li bon conça !
N'a pran nou pà kou yé fica ! »
Macaq' répond' yé : « mo pitit !
Si zot' d'acò, pàlé tout' suit'
Pass' zot' gâdé !
Ça larestan fromaj' qui là, qui tou modé,
Pa chikèt' pou payé tout' ça tan mo pédi.
Poutan, pa cassé kiò', pou payman m'a pranli ! »
Et la mèm' li fouré yé fromaj' la so bouch' ;
Ça li laissé pou chat', pa té wa nouru mouch' ¹⁰.

A comparer avec la version d'Alfred de Saint-Quentin et sa traduction, publiées en 1872¹¹.

Dé chat ké makak
Dolo

Les deux chats et le singe
Fable

¹⁰ Archives territoriales de Guyane, *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1869, p. 4.

¹¹ Alfred de Saint-Quentin 1872, p. 50-53 ; note 25, p. 202.

Dé chat té guen moso fromaj ;
Lò pou patajé yé bagaj
(Zòt savé kouman chat vòlò),
Yé guen dibri, yé pa dakò,
La tribinal makak yé maché pou plédé.

Makak, ké linèt la so né,
Ké bonè la so tèt, ké ròb nwè la so do,
Koupé fromaj, fè dé moso.
Lò li mété yé la balans :
« Wéwé ! diti, mo pa guen chans ;
A kouman don mo fè ? Bò di drèt pi pézan.
M'a tiré moso ké mo dan ! »
Là, li modé fromaj jouk li valé gro-bi.
Bò di drèt vini pi piti.
« Ayo ! diti, mo malagòch,
Gadé bonbon ; sa bò di gòch
Ki pi gro. »
Là mèm li valé bon moso.

Nou dé chat, ké wéy cho, ka-gadé yé fromaj ;
Yé pè mizè, yé vini saj ;
Yé koumansé rélé : « Makak ! li bon konsa ;
N'a pran nou pa kou yé fika. »

Makak répond-yé : « Mo pitit,
Si zòt dakò, palé touswit,
Pas, zòt gadé !
Sa larestan fromaj ki là, ki tou modé,
Pa chikèt pou payé tout sa tan mo pédi.
Poutan, pa kasé-kiò, pou péman m'a pran-li ! »

É là-mèm li fouré tout fromaj là so bouch ;
Sa li lésé pou chat pa té-wa-nori mouch.

Deux chats possédaient un morceau de fromage ;
Lorsqu'il s'agit de le partager
(Vous savez combien les chats sont voleurs),
Ils se querellèrent, ne purent tomber d'accord
Et furent, dans leur colère, plaider au tribunal du singe.

Le singe, des lunettes sur le nez,
Un bonnet sur la tête, une robe noire sur le dos,
Coupa le fromage, en fit deux parts.
Lorsqu'il les mit dans la balance :
« Allons ! dit-il, je n'ai pas de chance ;
Comment donc ai-je fait ? Le côté droit est plus
lourd.
J'en retirerai un peu avec mes dents ! »
Il mordit immédiatement le fromage et en avala un
gros morceau.
Le côté droit devint plus léger.
« Tiens ! tiens ! dit-il, que je suis maladroit !
Regardez-bien : c'est le côté gauche
Qui est le plus gros. »
Et sans tarder il en avala encore une bonne
bouchée.

Nos deux chats, tout effarés, regardaient leur
fromage ;
Ils craignirent un malheur ; ils devinrent sages
Et se mirent à crier : « Singe ! C'est bien ainsi ;
Nous prendrons nos parts comme elles sont. »

Le singe leur répondit : « Mes enfants,
Si vous êtes d'accord, hâtez-vous de le dire,
Parce que, voyez !
Ce reste de fromage là, qui est tout mordillé,
N'approche pas de ce qui m'est dû pour la perte de
mon temps.
Toutefois, ne craignez rien, je le prendrai pour
salaire. »

Et à l'instant il fourra dans sa bouche tout le
fromage ;
Il ne laissa pas aux chats de quoi nourrir une
mouche.



« Négresse de Cayenne » ; gravure d'Edouard Riou extraite de Frédéric Bouyer,
La Guyane française : notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863,
Paris, Hachette, 1867, p. 123.
Permalien : <http://www.manioc.org/images/HASH1eecdcd4642150c9f53ffa>.

Pépite est une collection de documents inédits, rares ou méconnus, utilisés dans les recherches de l'Inventaire général du patrimoine culturel, et édités de manière séparée pour en souligner l'intérêt scientifique.

Réalisation : direction Musées et Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Typographie : Le caractère *Faune* utilisé dans ce document a été créé par Alice Savoie dans le cadre d'une commande du Centre national des arts plastiques en partenariat avec le Groupe Imprimerie Nationale.



En 1872, Alfred de Saint-Quentin publie un ouvrage entièrement consacré au créole guyanais, à sa grammaire et à son histoire, pourvu d'un corpus de textes.

Trois ans auparavant, en 1869, paraissent dans la *Feuille de la Guyane française* à Cayenne cinq fables en créole. Ces textes méconnus de la recherche linguistique témoignent de l'intérêt littéraire frémissant porté à une langue née dans le contexte de l'esclavage et qui s'est imposée dans la colonie aux côtés du français.

*Tant di moun' ka fai chia lassou qui choz' qui chouit,
Et si yé té pouvé yé té wa pren' tout' suit'*

